

## Acquisition à crédit auprès des banques conventionnées avec l'ALEM (Wafa Immobilier/Attijari Wafa Bank, La Banque Populaire, Al Barid Bank, Crédit Agricole du Maroc et Bank of Africa )

- Imprimé de demande de l'aide frontale Original ;
- Compromis de vente original (cachet original du notaire sur toutes les pages) ou acte de réservation original (cachet original et signature de la société sur toutes les pages et signature légalisée du demandeur à la dernière page);
- Copie certifiée conforme de la CNI ;
- Certificat de présence au corps mentionnant le grade ou Carte de la FHII pour les OSAMAC et attestation de pension ou attestation d'emploi et de salaire pour le personnel civil portant la mention "Ce salaire est éligible à l'Aide Frontal" ;
- Attestation de non-imposition dans le ressort du Royaume ;
- Déclaration sur l'honneur signée et légalisée (en cas d'acquisition d'un lot de terrain ) ;
- Attestation d'éligibilité à l'exonération de la TVA (en cas d'acquisition d'un logement social, à l'exception des dossiers traités par la Banque Populaire) ;

### **En cas d'association avec le conjoint :**

- Copie certifiée conforme de l'acte de mariage ;
- Copie certifiée conforme de la CNI du conjoint.

### **En cas d'association avec l'enfant :**

- Acte de naissance de l'enfant ;
- Copie certifiée conforme de la CNI de l'enfant.

### **En cas d'association avec le conjoint militaire ou l'enfant militaire :**

- Demande de renonciation à l'aide frontale signée et légalisée.